

# CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2023

## LISTE DES DELIBERATIONS

*Code général des collectivités territoriales - article L2121-25*

Le quatre juillet deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal en Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAULTIER, Maire de Renazé.

**Étaient présents** : Patrick GAULTIER, Dorinne BALOCHE, Claude PAILLARD, Mireille BEDOUET, Romain BRETON, Thierry CHEVALIER, Hervé VIGNERON, Sophie BALLU, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Christelle EVAIN, Sophie DESMIER, Roger RICARD, Sonia GUIOULLIER, Loïc LACROIX, Aude LECLERC-VOUAUX, Sylvine GAULTIER, Isabelle LAUNAY, Norbert LIVENAIS, Armelle JOLYS.

**Étaient absents ou excusés** : Philippe PELLUAU, David HOCDE, Claude JUGE, Damien DESERT.

Mme Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE est porteuse d'un pouvoir de M Philippe PELLUAU.

Mme Sophie DESMIER est porteuse d'un pouvoir de M. Claude JUGE.

M. Norbert LIVENAIS est porteur d'un pouvoir de M. Damien DESERT.

M. le Maire constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement et ouvre la séance.

Mme Aude LECLERC-VOUAUX est élue secrétaire de séance.

### **BATIMENTS COMMUNAUX**

#### **2023 – 077 : DEMANDE DE DEROGATION A LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **2026 – 078 : AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE EN VUE DE LA REALISATION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITE DANS LE CADRE DU PLAN HERITAGE MAYENNE 2024 MIS EN OEUVRE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MAYENNE**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **AFFAIRES SCOLAIRES**

#### **2023 – 079 : RESTAURANT SCOLAIRE - AVENANT AU CONTRAT SODEXO**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2023 – 080 : TARIFS AU RESTAURANT SCOLAIRE – ANNEE 2023 / 2024**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**ECONOMIE**

**2023 – 081 : VENTE DE L'ATELIER DE LONGCHAMP A LA SOCIETE MENE**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**VOIRIE**

**2023 – 082 : VENTE DES LAISSES DE CHEMINS RURAUX**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**BATIMENTS**

**2023 – 083 : REHABILITATION ENERGETIQUE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE – MISSION COMPLEMENTAIRE DE MAITRISE D'ŒUVRE**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2023 – 084 : REHABILITATION ENERGETIQUE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE – AVENANT N°1 AU CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**2023 – 085 : REHABILITATION ENERGETIQUE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE – CHOIX DES ENTREPRISES**

La délibération est adoptée par 18 Voix pour et 4 abstentions.

**2023 – 086 : ALIMENTATION ELECTRIQUE DES VOLETS ROULANTS A LA RESIDENCE AUTONOMIE – CHOIX DES ENTREPRISES**

La délibération est adoptée par 18 Voix pour et 4 abstentions.

**2023 – 087 : AGRANDISSEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE – ACTUALISATION DU CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE**

La délibération est adoptée par 18 Voix pour et 4 abstentions.

**2023 – 088 : AGRANDISSEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE – CHOIX DES ENTREPRISES**

La délibération est adoptée par 18 Voix pour et 4 abstentions.

**2023 – 089 : VENTE DES IMMEUBLES - 9 ET 11 RUE PIERRE GEMIN**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **PERSONNEL**

### **2023 – 090 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **FINANCES**

### **2023 – 091 : DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET GENERAL**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **2023 – 092 : PASSAGE A LA NOMENCLATURE M57 AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **2023 – 093 : ENCAISSEMENT SUITE A SINISTRE**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **AUTOCONSOMMATION**

### **2023 – 094 : DESAMIANTAGE DES ATELIERS MUNICIPAUX ET MISE EN PLACE D'UNE TOITURE EN BAC ACIER**

La délibération est adoptée par 20 Voix Pour et 2 Abstentions.

## **BATIMENTS**

### **2023 – 095 : AGRANDISSEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE – ACTUALISATION DU CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE**

La délibération est adoptée par 18 Voix Pour et 4 Abstentions.

\*\*\*

*Affichée et mise en ligne le mardi 20 juillet 2023.*

*Le Maire,  
Patrick GAULTIER*